

Olivier Turin – Président de commune de Collombey-Muraz/VS

Une commune tournée vers l'avenir

Avec quelque 10 000 habitants et une population en hausse régulière, Collombey-Muraz est une commune valaisanne dynamique, comme le souligne son Président, Olivier Turin. A terme, la commune bénéficiera de la création d'une halte CFF et d'une nouvelle gare souterraine, l'occasion aussi de redessiner le visage du centre des villages de Collombey et de Muraz. Partie prenante de Chablais Agglo et résolument tournée vers l'avenir, la commune a imaginé une zone industrielle innovante, orientée vers les nouvelles technologies.

– Un an après le refus de la fusion avec Monthey par la population de Collombey-Muraz, comment se présente la commune?

– Le projet de fusion n'a effectivement pas abouti. L'objectif en fusionnant avec Monthey était de créer une ville d'environ 30 000 habitants, ce qui nous aurait permis de mutualiser notre territoire et nos compétences et d'avoir une attractivité accrue au niveau régional. Les habitants de Collombey-Muraz n'ont toutefois pas adhéré à ce projet, car ils craignaient de perdre leur identité et la proximité de leur administration. La population a beaucoup augmenté ces dix dernières années avec, en moyenne, l'arrivée de 300 nouveaux habitants chaque année. Maintenant le rythme s'est un peu ralenti, avec 100 à 150 nouveaux résidents par an. Mais malgré son développement, la commune a conservé son esprit de proximité.

– Comment s'explique cette hausse de la population?

– La région attire beaucoup de nouveaux arrivants, en raison de la disponibilité de logement et de terrain à bâtir. Les prix sont encore inférieurs à ceux pratiqués sur la Côte. Nous avons de vastes zones d'immeubles récemment bâtis ou en cours de construction. L'emploi est aussi dynamique et la situation géographique, avec le lac d'un côté et les montagnes de l'autre, est idéale. Nous sommes au calme, entourés de forêts; c'est un environnement dans lequel on détresse vite.



Olivier Turin.

Nous avons beaucoup de familles qui viennent s'installer à Collombey-Muraz, ce qui en a fait, durant un certain temps, la deuxième commune la plus jeune de Suisse.

En corollaire, nous avons dû faire évoluer nos infrastructures en matière d'école et d'accueil parascolaire.

En dix ans, nous avons construit une nouvelle école et rénové une deuxième, afin d'absorber nos quelques 1300 écoliers, mais aussi construit un EMS pour 63 résidents. Nous avons en projet la construction d'une extension pour le Cycle d'orientation, avec une nouvelle salle de gym qui permettra d'optimiser notre offre en infrastructures sportives. Un Masterplan a aussi été

élaboré sur un vaste secteur compris entre le coteau et la nouvelle halte CFF, afin de planifier la création de nouvelles installations, notamment sportives.

– Comment la commune fait-elle face à ces investissements importants?

– Nous tenons le coup financièrement. Nous avons connu une période où il fallait faire attention à tout, mais ces efforts en valaient la peine. Les finances nous permettent des investissements de cette ampleur, l'endettement restant actuellement plutôt faible (CHF 1800.-/habitant).

Nous venons de terminer un cycle d'investissement avec l'inauguration en juin de notre nouvelle station d'épuration des eaux (STEP), d'un montant de 20,7 millions de francs, financée par la commune et le canton. Un prochain cycle d'investissement s'annonce ces prochaines années.

– Vous avez évoqué le terrain à bâtir. Quelle est la situation?

– Nous avons encore assez de terrains pour des villas individuelles et de petits immeubles, mais aussi pour des activités industrielles. Les prix des terrains progressent selon leur localisation et leur attractivité.

Nous avons décidé de ne pas agrandir la zone à bâtir, mais nous allons densifier modérément le territoire, notamment autour de la gare et de la nouvelle halte CFF, ce qui va redéfinir totalement la mobilité de ce secteur. Par ailleurs, avec la modification du tracé de la ligne AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry), le petit train qui traverse



Une commune valaisanne dynamique.

Collombey actuellement sera supprimé, ce qui rendra le village plus convivial. Une gare souterraine sera construite à Collombey et reliée à la ligne du train RegionAlps, les bus urbains et les voies de mobilité douce. Le début des travaux est prévu pour 2025.

- Qu'en est-il de l'ancienne zone industrielle de Tamoil?

- C'est un projet de réhabilitation d'importance, puisqu'il s'agit des 150 hectares de l'ancienne raffinerie. L'objectif est de créer une zone industrielle complètement nouvelle avec des quartiers d'activités économiques où il fasse bon vivre et travailler. Les entreprises qui s'implanteront ici devront être tournées vers les nouvelles technologies ou l'énergie. Nous avons également prévu des zones de loisirs et de sport et voulons aussi développer la culture. Il faut montrer l'attractivité du Chablais, son cadre de vie avec le lac et les Portes du Soleil, mais aussi sa situation avec l'accès par l'autoroute.

- Quelle est la politique énergétique de la commune?

- Nous serons prochainement labélisés Cité de l'énergie Gold. C'est un cap important pour Collombey-Muraz. Un programme énergétique ambitieux a été mis en place et le plan d'action en cours a conduit à des mesures concrètes, par exemple en termes d'assainissement des bâtiments et de rationalisation de l'éclairage public. Par ailleurs, depuis deux ans, nous donnons la possibilité aux habitants de participer à l'appel d'offres groupé pour les panneaux photovoltaïques, ce qui leur permet d'obtenir de meilleurs prix. C'est très apprécié. Nous disposons d'un chauffage à distance dont l'énergie provient de la valorisation des déchets par la Satom, l'entreprise de valorisation des déchets. Il alimente déjà tout le secteur de Collombey et Monthey et va être étendu à d'autres secteurs. Afin de favoriser la mobilité douce, nous proposons une offre incitative permettant

à la population d'utiliser les bus à des tarifs préférentiels.

Enfin, nous travaillons à la qualité des pistes cyclables. Nous avons encore quelques axes à améliorer pour offrir une bonne continuité, mais nous progressons. Nous avons aussi édité une brochure avec les différents itinéraires disponibles sur le territoire de la commune. ■

VIRGINIA AUBERT

ERRATUM

Dans notre rubrique «La Fête des Maires» du No 81, du 14 juin 2023, le Syndic d'Aigle Grégory Devaud semblait dire que le mètre carré de logement se vendait «entre 240 et 260 francs». En réalité, il parlait du prix de location annuel du mètre carré. Le prix de vente à Aigle oscille plutôt entre 6500 et 7500 francs.